

Réf: Dossier N° 069322

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BOUDJON CONSTRUCTION »

Siège social Abidjan, Cocody, ABATTA, Lot 55, Ilot 03

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/12/2021, et enregistrés au CEPICI le 04/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BOUDJON CONSTRUCTION »

Objet : LES ETUDES BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS
CHARPENTE METALLIQUE, INGENIEUR CONSEILS
EXECUTION

MONTAGE ET GESTION DE PROJETS. Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 9,500,000 F CFA divisé en (950.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABATTA, Lot 55, Ilot 03

Dirigeant(s) : M FOFANA ABDOULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00136 du 18/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°01897/GTCA/RC/2022 du 18/01/2022

